

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Le 20 Juin 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie le Jeudi 27 Juin 2024 à 20h00.

### Ordre du jour :

2024-34 : Convention de prestations relative à l'instruction des demandes et actes d'urbanisme

2024-35 : Avenant n°1 à la convention Prestation de service 2021-2026 de Mayenne Communauté

**2024-36 : Modification du plan de financement de la rénovation du bâtiment à destination scolaire et périscolaire au 20 Rue du Temple (adjonction à l'ordre du jour)**

- Questions diverses :

- Inscriptions garderie/cantine : prise en compte des attestations quotient familial

- Dates à retenir :

- Copil ALSH : Mardi 02 Juillet 2024 à 20h00 à la mairie de Jublains ;
- Fêtes de fin d'année avec l'APE : Vendredi 05 Juillet 2024 à partir de 19h00 au stade de Jublains ;
- Week-end des curiosités : Samedi 27 et Dimanche 28 Juillet 2024 ;
- Commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Jublains : Dimanche 11 Août 2024 à 11h00 ;
- Concert et cinéma en plein air : Samedi 31 Août 2024 au Théâtre ;
- Conseils municipaux 2<sup>nd</sup> semestre 2024 :
  - 29 Août 2024 ;
  - 26 Septembre 2024 ;
  - 31 Octobre 2024 ;
  - 19 Décembre 2024.

Prochain conseil municipal : **Jeudi 29 Août 2024** à 20h00

*L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à vingt heures, le conseil Municipal de Jublains légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M RONDEAU Alain, Maire de la commune de Jublains.*

*Etaient présents : Alain Rondeau, Nathalie Hubert, Eric Chemineau, Ophélie Breton, Amélie Legendre, Frédéric Ansquer, Djamel Bounadja, Cédric Chardron, Daniel Lacroix, Sandra Broussin*

*Absents excusés : Pierrick Tranchevent, Samuel Bruneau, Antonin Leprince, Astrid Fraudin*

*Secrétaire de séance : Sandra Broussin*

*Astrid Fraudin donne pouvoir à Nathalie Hubert.*

*Pierrick Tranchevent donne pouvoir à Ophélie Breton.*

## RELEVÉ DES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

NEANT

### **Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 Mai 2024**

Après lecture du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 Mai 2024, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **2024-34 : CONVENTION DE PRESTATIONS RELATIVE A L'INSTRUCTION DES DEMANDES ET ACTES D'URBANISME**

*Dossier présenté par Monsieur Rondeau*

20h10 : Arrivée de Cédric Chardron qui prend part aux débats et aux délibérations

La précédente convention a pris fin le 31 Décembre 2023.

Monsieur Rondeau propose de signer une nouvelle convention pour une durée de 3 ans.

Pour information, la mairie est une boîte aux lettres pour les demandes et actes d'urbanisme. La mairie transmet ensuite l'intégralité des documents au service instructeur de Mayenne Communauté. C'est après leur étude que Monsieur Rondeau prend une décision favorable ou non.

Pour information, les tarifs en fonction du type de dossier sont les suivants :

- Certificat d'urbanisme opérationnel : 61 € par dossier ;
- Déclaration préalable de travaux : 106 € par dossier ;
- Permis de construire : 151 € par dossier ;
- Permis de démolir : 121 € dossier ;
- Permis d'aménager : 182 € par dossier.

***Après délibérations et à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à signer la convention et tous documents se rapportant à cette délibération.***

### **2024-35 : AVENANT N°1 A LA CONVENTION PRESTATIONS DE SERVICE 2021-2026 DE MAYENNE COMMUNAUTE**

*Dossier présenté par Monsieur Rondeau*

Vu l'article L 5214-16-1 du Code Général des Collectivités Territoriales stipulant qu'une Communauté de Communes et ses Communes membres peuvent conclure des conventions par lesquelles l'une d'elles confie à l'autre la création ou la gestion de certains équipements ou services relevant de ses attributions,

Considérant la convention de prestations de services 2021-2026 conclue avec Mayenne Communauté,

Considérant la volonté de la Commune de porter son enveloppe annuelle minimum de prestations de 70 000 € à 73 500 € à partir des prestations suivantes :

- Prestation de suivi administratif ;
- Prestation de point à temps ;
- Prestation de travaux de voirie réseaux et divers ;
- Prestation de curage des fossés et arasement d'accotements ;
- Prestation de signalisation horizontale ;

- Prestation de fauchage et d'élagage ;
- Prestations diverses.

Monsieur Rondeau explique qu'au vu de l'augmentation de coûts, les communes adhérentes ont accepté d'augmenter de 5 % leur contribution.

Cet avenant n°1 prévoit :

- pour 2024 une enveloppe annuelle minimum de prestations que la Commune s'engage à confier au service prestations de Mayenne Communauté portée à 73 500 €,
- une revalorisation annuelle à compter de l'exercice 2025 calculée en référence à l'indice des prix à la consommation n-1 publié par l'INSEE.

**Après délibérations et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'adopter l'avenant n°1 à la convention de prestations de services conclue avec Mayenne Communauté et d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.**

### **2024-36 : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA RENOVATION DU BÂTIMENT A DESTINATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE AU 20 RUE DU TEMPLE (ADJONCTION A L'ORDRE DU JOUR)**

*Dossier présenté par Monsieur Rondeau*

La commune souhaite rénover le bâtiment au 20 Rue du Temple.

Pour ce projet, la commune avait fait une demande auprès de l'Etat au titre de la DSIL. La mairie a reçu une réponse négative en date du 20 Juin 2024.

La mairie a été contacté le 24 Juin 2024 par la sous-préfecture pour informer de faire une demande auprès du Fonds Vert pour la rénovation de ce bâtiment.

Pour compléter ce dossier, il convient de modifier le plan de financement comme suit :

Dépenses		Recettes	
Maitre d'œuvre	30 216,00 €	Fonds vert	112 075,00 €
Travaux de rénovation	251 800,00 €	Fonds école	32 400,00 €
Etudes diverses	6 934,00 €	CAF	86 685,00 €
		Autofinancement	57 790,00 €
Total	288 950,00 €	Total	288 950,00 €

**Après délibérations et à l'unanimité, le conseil municipal décide :**

- **De valider le plan de financement comme indiqué ci-dessus ;**
- **De déposer un dossier de demande de subvention à chacun des partenaires nommés ci-dessus ;**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.**

Questions diverses :

- ✚ Inscriptions garderie/cantine : prise en compte des attestations quotient familial

Les attestations de quotient familial peuvent changer tous les mois.

Monsieur Rondeau propose de prendre en compte soit une seule attestation à l'inscription soit deux attestations au cours de l'année scolaire.

Après discussion, il est décidé de demander une attestation pour septembre et pour février. Si les familles ne fournissent pas d'attestation, les prix maximum seront facturés et aucun avoir ne sera fait.

Dates à retenir :

- Copil ALSH : Mardi 02 Juillet 2024 à 20h00 à la mairie de Jublains ;
- Fêtes de fin d'année avec l'APE : Vendredi 05 Juillet 2024 à partir de 19h00 au stade de Jublains ;
- Week-end des curiosités : Samedi 27 et Dimanche 28 Juillet 2024 ;
- Commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Jublains : Dimanche 11 Août 2024 à 11h00 ;
- Concert et cinéma en plein air : Samedi 31 Août 2024 au Théâtre ;
- Conseils municipaux 2<sup>nd</sup> semestre 2024 :
  - 29 Août 2024 ;
  - 26 Septembre 2024 ;
  - 31 Octobre 2024 ;
  - 19 Décembre 2024.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : **Jeudi 29 Août 2024** à 20h00

**Séance levée à 21h15**

*Alain RONDEAU*

*Nathalie HUBERT*

*Pierrick TRANCHEVENT*

*Eric CHEMINEAU*

*Frédéric ANSQUER*

*Djamel BOUNADJA*

*Ophélie BRETON*

*Sandra BROUSSIN*

*Samuel BRUNEAU*

*Cédric CHARDRON*

*Astrid FRAUDIN*

*Daniel LACROIX*

*Amélie LEGENDRE*

*Antonin LEPRINCE*